

3-4
juin
2026

PREMIER FORUM EUROPÉEN
des **défenseurs des droits
humains environnementaux**



Conseil de l'Europe,
Strasbourg



NATIONS UNIES
DROTS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT



 **FRA**
EUROPEAN UNION AGENCY
FOR FUNDAMENTAL RIGHTS

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Contexte

Le Forum européen des défenseurs des droits humains environnementaux (DDHE) a pour objet de renforcer la collaboration entre les personnes qui défendent les droits humains liés à l'environnement, les organisations de la société civile (OSC), les mouvements citoyens, les peuples autochtones, les représentants des gouvernements et des institutions et mécanismes nationaux, régionaux et internationaux et d'autres acteurs concernés, afin de relever les défis, de partager les expériences et de promouvoir une protection renforcée des DDHE. S'inspirant de forums similaires mis en place dans les régions Asie-Pacifique et Amérique latine et Caraïbes pour y soutenir les DDHE, le Forum contribuera à sensibiliser davantage à cette problématique, à diffuser les bonnes pratiques et à stimuler l'apprentissage par les pairs, et abordera les risques et les défis que doivent affronter les DDHE en Europe, notamment ceux liés aux droits humains qu'ils ou elles défendent. Le Forum, qui est le premier de ce type en Europe, permettra aux DDHE de nouer des contacts et d'élaborer des stratégies avec leurs pairs engagés dans l'action environnementale, mais aussi de dialoguer avec les décideurs politiques et les responsables d'organisations et de procédures au niveau régional et des Nations Unies, ainsi que d'institutions nationales de défense des droits humains.

Cette initiative est menée conjointement par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), le Conseil de l'Europe, l'Agence des droits fondamentaux (FRA) de l'Union européenne et le Rapporteur spécial sur les défenseurs de l'environnement au titre de la Convention d'Aarhus, dans le cadre de son mandat, en coopération avec le secrétariat de la Convention d'Aarhus de la CEE-ONU, plusieurs titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme et des organisations de la société civile actives en Europe.

Le contenu du Forum sera élaboré en concertation avec les DDHE, y compris avec les personnes qui militent pour la cause environnementale mais ne s'identifient pas officiellement en tant que DDHE. Le Forum devrait être considéré comme un processus, qui s'appuie sur les mécanismes et initiatives existants en Europe pour promouvoir les synergies et surmonter les cloisonnements. Les modalités des discussions devraient offrir aux DDHE un cadre leur permettant de s'exprimer et ainsi favoriser des évolutions politiques, la formulation de recommandations pour la mise en œuvre de normes et d'une législation

pertinentes en matière d'environnement et de droits humains et l'élaboration de stratégies communes donnant l'impulsion à des engagements et des mesures pratiques qui renforcent la protection des DDHE et garantissent leur inclusion et leur participation. Le Forum se tiendra régulièrement, tous les deux ans, afin d'assurer la continuité du dialogue.

Principaux objectifs de la première édition du Forum

1. **Améliorer les mécanismes de protection en place pour les DDHE dans la région Europe**, ce qui inclut les 46 États membres du Conseil de l'Europe, par :

- ▶ une évaluation de l'efficacité, de l'accessibilité et de l'exhaustivité des mécanismes actuels ;
- ▶ une action visant à faire mieux connaître et à promouvoir les outils de protection à disposition ;
- ▶ un renforcement ciblé des capacités ;
- ▶ l'intégration d'une approche sensible à la dimension du genre, intersectionnelle et intergénérationnelle.

2. **Recenser les lacunes des politiques et de la législation** ayant une incidence sur la protection et le travail des DDHE et formuler des recommandations concrètes et traduisibles en action au nom du Forum, pour approbation éventuelle par les responsables politiques.

3. **Renforcer la coordination** entre les mécanismes des Nations Unies, les organisations régionales et les institutions et procédures nationales et de l'UE pour consolider les cadres de protection des DDHE dans la région Europe et améliorer la collaboration entre les institutions et les organisations de DDHE.

4. **Offrir aux DDHE des possibilités structurées** d'échanger directement avec les mécanismes et procédures pertinents au niveau des Nations Unies, du Conseil de l'Europe, de l'UE et des instances régionales qui travaillent sur des questions liées à leur protection.

5. **Offrir un espace sûr et propice au dialogue** sur les défis actuels et les tendances régionales qui touchent les DDHE dans la région Europe, en particulier pour ce qui concerne :

- ▶ le droit à la participation ;
- ▶ les libertés d'expression, de réunion et d'association ;
- ▶ l'accès à l'information ;
- ▶ l'accès à la justice en matière d'environnement.

6. **Faciliter l'échange** entre les différents acteurs concernés sur des réponses fondées sur les droits pour faire face aux crises environnementales, notamment la reconnaissance des contributions effectives des DDHE à la préservation de l'environnement et des écosystèmes vitaux en Europe.

7. **Promouvoir une compréhension commune et un apprentissage mutuel** par l'échange de bonnes pratiques et d'exemples de réussite, ainsi que par une réflexion menée dans un esprit d'ouverture sur les expériences négatives et les angles morts, en particulier sur la réalisation du droit à un environnement propre, sain et durable.

Format et participation

Environ 400 personnes participeront à la première édition du Forum, qui se déroulera sur deux jours :

- ▶ **Jour 1** : Un espace de discussion sûr pour les DDHE.
- ▶ **Jour 2** : Un espace de dialogue ouvert pour les DDHE et d'autres acteurs – auquel pourront participer les responsables politiques de la région Europe, ce qui inclut les 46 États membres du Conseil de l'Europe, le Réseau européen des organismes de promotion de l'égalité (Equinet), le Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (REINDH), la société civile au sens large et les milieux universitaires, etc.

L'interprétation sera assurée lors du Forum dans les deux langues officielles du Conseil de l'Europe (anglais et français).

Programme – Jour 1

Mercredi 3 juin 2026

08 h 00-09 h 00 Arrivée des participants

09 h 00-09 h 15 **Mots de bienvenue**

- ▶ **Sara Tusevljak**, défenseure des droits humains en matière d'environnement originaire de Bosnie-Herzégovine et Corapporteur du Forum
- ▶ **Michel Forst**, Rapporteur spécial sur les défenseurs et défenseuses de l'environnement au titre de la Convention d'Aarhus et Corapporteur du Forum

09 h 15-09 h 30 **Activité d'introduction**

09 h 30-10 h 25 **Cartographie des défis et des stratégies – World Café**

- ▶ Discussions de groupe entre défenseurs sur des thèmes identifiés lors des consultations préalables au Forum et lors de l'enquête

10 h 25-10 h 40 Pause (et visite des stands)

10 h 40-12 h 00 **Session 1 : Déréglementation environnementale et droit à un environnement sain en Europe**

- ▶ Remarques liminaires pour planter le décor
- ▶ Discussions en petits groupes
- ▶ Compte rendu et discussion en plénière

12 h 00-12 h 15 **Présentation du mandat du Rapporteur spécial sur les défenseurs et défenseuses de l'environnement au titre de la Convention d'Aarhus**

Présentation du mandat du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit humain à un environnement propre, sain et durable

12 h 15-13 h 45 Pause déjeuner

Discussions informelles et facultatives pendant le déjeuner sur la Convention d'Aarhus, la Directive européenne relative au devoir de diligence des entreprises en matière de durabilité (CSDDD) et la Directive européenne anti-SLAPP

13 h 45-13 h 55 Activité dynamisante après le déjeuner

13 h 55-15 h 10 Session 2 : Criminalisation et SLAPP

- ▶ Remarques liminaires pour planter le décor
- ▶ Discussions en petits groupes
- ▶ Compte rendu et discussion en plénière

15 h 10-15 h 25 Pause

15 h 25-16 h 40 Session 3 : Préjudices causés par les entreprises

- ▶ Remarques liminaires pour planter le décor
- ▶ Discussions en petits groupes
- ▶ Compte rendu et discussion en plénière

16 h 40-17 h 15 Finalisation des messages pour le Jour 2

17 h 15-17 h 30 Clôture

Programme – Jour 2

Jeudi 4 juin 2026

08 h 00-09 h 00 Arrivée des participants

09 h 00-09 h 15 **Mots de bienvenue**

Intervenants :

- ▶ **Rafael Benitez**, Directeur des Droits sociaux, de la Santé et de l'Environnement, Conseil de l'Europe
- ▶ **Catherine Trautmann**, Maire de Strasbourg
- ▶ **Sara Tusevlijak*** et **Michel Forst****, Corapporteurs du Forum

**Défenseuse des droits humains environnementaux originaire de Bosnie-Herzégovine*

***Rapporteur spécial sur les défenseurs et défenseuses de l'environnement au titre de la Convention d'Aarhus*

09 h 15-09 h 50 **Ouverture officielle**

Modérateurs :

- ▶ **Sara Tusevlijak** et **Michel Forst**, Corapporteurs du Forum

Intervenants :

- ▶ **Bjorn Berge**, Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe
- ▶ **Volker Türk**, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (message vidéo)
- ▶ **Sirpa Rautio**, Directrice de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)
- ▶ **Petra Bayr**, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)
- ▶ **Mattias Guyomar**, Président de la Cour européenne des droits de l'homme (message vidéo)
- ▶ **Karin Kvarfordt Niia**, Communauté autochtone Gabna, Défenseuse des droits humains environnementaux

Discours :

- ▶ **Patrizia Heidegger**, Secrétaire générale adjointe, Bureau européen de l'environnement (BEE)

09 h 50-11 h 00 **Mise en contexte du Premier Forum européen sur les défenseurs des droits humains environnementaux (DDHE) : perspectives et attentes des DDHE**

S'appuyant sur les discussions de la première journée du Forum, les DDHE partageront des témoignages reflétant leurs expériences vécues et les réalités actuelles sur le terrain. Ils donneront également un aperçu des principaux défis identifiés lors de la première journée du Forum et présenteront leurs attentes pour la deuxième journée ainsi que leur engagement auprès des acteurs présents ce jour-là.

Modératrice :

- **Sara Tusevljak**, Corapporteuse du Forum

Intervenants :

- **Aleksandra Velimanovic**, Organisation civique Nimbus à Loznica, Serbie, Réseau pour le développement rural de Serbie et Réseau pour le développement rural des Balkans
- **Olya Melen-Zabramna**, Chef du département juridique chez Environment-People-Law (EPL), Ukraine
- **Benjamin Van Bunderen Robberechts**, Climate Justice for Rosa, Belgique
- **Rosmarie Wydler-Wälti** et **Anne Mahrer**, Coprésidentes d'Aînées pour le Climat, Suisse

Interventions de l'auditoire et discussion

11 h 00-11 h 15 Pause-café

11 h 15-12 h 00 *Séance en petits groupes*

Séance interactive entre les défenseurs des droits de l'homme et les représentants institutionnels et gouvernementaux

Au cours de cette session, les interactions entre les DDHE et les autres participants – notamment les représentants d'institutions et des pouvoirs publics – seront facilitées.

12 h 00-12 h 15 *Photo de groupe*

Les participants intéressés auront la possibilité de se joindre à une photo de groupe officielle devant le Palais de l'Europe, avec la bannière officielle du Forum.

12 h 15-13 h 45 Pause déjeuner

13 h 45-15 h 00 **Session 1 – Comprendre les défis et les risques pour les DDHE : promouvoir l'espace civique et le rôle des DDHE dans la gouvernance environnementale**

S'appuyant sur les discussions de la première journée du Forum, ce panel examinera les principaux défis et les réponses à apporter pour préserver l'espace civique des DDHE. Les DDHE présenteront leurs recommandations issues du Jour 1. La discussion portera sur la mise en place d'une participation inclusive et significative dans la prise de décision environnementale ; les violations des droits humains et de l'environnement commises par des acteurs privés ; et la lutte contre la criminalisation des DDHE, y compris les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP).

Modératrice :

- **Nina Eschke**, Chercheuse senior et conseillère politique spécialisée dans le changement climatique, l'environnement et les droits de l'homme, Institut allemand des droits de l'homme ; et Coprésidente du groupe de travail sur la crise climatique et les droits de l'homme du Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (ENNHRI)

Présentation du contexte

- DDHE (deux intervenants)

Intervenants :

- **Darian Pavli**, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme
- **Teresa Anjinho**, Médiateur européen
- **Tonje Meinich**, Norvège, Présidente du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH))

Interventions de l'auditoire et discussion

15 h 00-15 h 30 Pause-café

15 h 30-16 h 45 **Session 2 – Comblent le fossé entre les obligations des États et la protection des défenseurs de l'environnement : Renforcer les normes environnementales en s'appuyant sur la reconnaissance politique du droit à un environnement propre, sain et durable en tant que droit humain**

S'appuyant sur les discussions de la première journée du Forum, ce panel se concentrera sur la mise en œuvre du droit à un environnement propre, sain et durable au niveau national. Les défenseurs des droits environnementaux et des droits humains présenteront leurs recommandations. La discussion examinera les obligations des États en matière de prévention, de traitement et de réparation des dommages environnementaux, y compris ceux causés par les entreprises, afin d'assurer une protection plus efficace des DDHE.

Modérateur :

- **Sébastien Duyck**, Juriste senior, Centre pour le droit international de l'environnement (CIEL)

Présentation du contexte

- DDHE (un intervenant)

Intervenants :

- **Astrid Puentes Riaño**, Rapporteuse spéciale sur le droit humain à un environnement propre, sain et durable
- **Jonathan Denis**, Rapporteur adjoint chargé de l'environnement et du changement climatique, Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe
- **Pavel Antonov**, Rédacteur en chef et cofondateur de BlueLink.net
- **Sarah Barnier-Leroy**, France, Présidente du Comité Directeur sur l'environnement (CDENV)

Interventions de l'auditoire et débat

16 h 45-17 h 15 **Perspectives d'avenir : Bilan du premier Forum européen sur les défenseurs des droits humains environnementaux**

Cette séance de clôture résumera les principales conclusions et recommandations issues des deux journées du Forum. Elle présentera également les résultats et la feuille de route en vue de la prochaine édition du Forum européen sur les défenseurs des droits humains environnementaux.

Modératrice :

- ▶ **Ana Paula Souza**, Chargée des droits de l'homme, Unité Environnement et Changement climatique, Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH)

Intervenant :

- ▶ **Xabier Triana Gomez**, Youth and Environment Europe (YEE)

Interventions de l'auditoire et discussion

17 h 15-17 h 30 **Séance de clôture**

Modérateurs :

- ▶ **Sara Tusevlijak et Michel Forst**, Corapporteurs du Forum

Intervenants :

- ▶ **Gabriel Revel**, Ambassadeur et représentant permanent de Monaco auprès du Conseil de l'Europe, présidence du Comité des Ministres
- ▶ **Michael O'Flaherty**, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe
- ▶ **Andrea Bolaños Vargas**, Rapporteuse spéciale sur les défenseurs des droits de l'homme

17 h 30-17 h 45 **Conclusions**

- ▶ **Sara Tusevlijak et Michel Forst**, Corapporteurs du Forum

Activités en soirée

Jour 1 – Mercredi 3 juin 2026

18 h 00-19 h 30 Table ronde organisée par l'Université de Strasbourg, Amphithéâtre Cavaillès, Bâtiment Le Patio (Campus de l'Esplanade), 22 rue René Descartes, Strasbourg

20 h 00 Réception organisée par la Ville de Strasbourg, Hôtel de Ville de Strasbourg, 9 rue Brûlée, Strasbourg,

Jour 2 – Jeudi 4 juin 2026

20 h 00 Projection du film « Justice climatique », suivie d'un débat, UGC Ciné Cité, 25 avenue du Rhin, Strasbourg



Le premier Forum européen sur les défenseurs des droits humains environnementaux (DDHE) est coorganisé par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), le Conseil de l'Europe, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) et le Rapporteur spécial sur les défenseurs de l'environnement au titre de la Convention de la CEE-ONU sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus), en coopération avec le Secrétariat de la Convention d'Aarhus de la CEE-ONU, l'Alliance for Land, Indigenous and Environmental Defenders (ALLIED), Justice and Environment European Center for Not-for-Profit Law (ECNL), Guta Environmental Law Association, le Bureau européen de l'environnement (EEB), Earthjustice, le Service international pour les droits de l'homme (ISHR), Protection International, Front Line Defenders, le Center for International Environmental Law (CIEL), le Centre pour les Droits Humains et les Entreprises (BHRC), Youth and Environment Europe (YEE) et the European Network of Equality Bodies (Equinet Europe).

PREMS 052626

FRA

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.



Co-funded by
the European Union

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE